

AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE (ANARSE)



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

APPEL À PRÉ-QUALIFICATION DE PROMOTEURS (APQ) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXPANSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE D'HAÏTI

N° 05-02-ANARSE/2018

Le 6 juin 2018

Le secteur de l'énergie en Haïti est caractérisé par un accès limité à l'électricité. On estime à neuf (9) millions le nombre de personnes vivant sans électricité dans la Caraïbe. Sept (7) millions d'entre eux sont des Haïtiens. L'Electricité d'Haïti (EDH) dessert environ 270 000 clients « actifs » (c'est-à-dire légalement branchés et dont la consommation est mesurée et facturée), et beaucoup plus de clients « informels ». Plusieurs industries et entreprises sont contraintes de recourir à l'autoproduction pour satisfaire leur besoin en un approvisionnement électrique fiable. La capacité installée d'autoproduction à partir de groupes électrogènes diesel est estimée à plus de 300 MW.

Le Gouvernement haïtien a décidé de résorber cette crise énergétique en prenant les mesures adéquates pour qu'à terme toute la population haïtienne ait accès à une électricité moderne et abordable.

L'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE), organisme d'Etat créé par Décret présidentiel en date du 3 février 2016, lance le présent Appel à Pré-Qualification (APQ) pour inviter les entreprises privées nationales et étrangères à manifester leur intérêt à réaliser les travaux de renforcement et d'expansion du réseau électrique national par les activités de production, de distribution et de commercialisation à travers dix (10) réseaux régionaux¹ couvrant les seize (16) centres de consommation suivants:

¹ Un tableau détaillé des informations techniques (couverture, capacité installée, capacité disponible et estimation de la demande) relatives aux différents réseaux est disponible sur le site de l'ANARSE au www.anarse.gouv.ht

Gonaïves, Port-au-Prince, Jérémie, Miragoâne, Hinche, Cap-Haïtien, Fort-Liberté, Port-de-Paix, Cayes, Jacmel, Saint-Marc, Ouanaminthe, Petit-Goâve, Limbé, Saint-Louis du Nord, Mirebalais.

Pour le réseau métropolitain, le candidat a le choix entre la composante Production et la composante Distribution-Commercialisation, ou les deux à la fois sur la base d'un partenariat qui sera établi entre l'opérateur privé et l'EDH à qui reviendra la gestion du réseau de Transport. Les types de partenariat envisagés peuvent prendre la forme d'une concession ou la mise en place d'une Société Anonyme Mixte (SAM) conformément aux lois haïtiennes régissant la matière.

Pour les neuf (9) autres réseaux régionaux, obligation est faite au candidat d'intervenir sur toutes les composantes du réseau (production, distribution-commercialisation), encore sur la base d'un partenariat avec l'opérateur public, EDH.

1. DOSSIER DE PRÉQUALIFICATION

La manifestations d'intérêt, l'ensemble des documents fournis et les communications afférentes devront être obligatoirement en ***langue française ou créole***.

Les dossiers de préqualification doivent contenir les informations suivantes :

1. Une présentation exhaustive de l'entreprise (secteur d'activités, qualifications, expériences en rapport avec les prestations demandées et références concernant des marchés similaires exécutés par le candidat...);
2. Une attestation de l'organe dirigeant de l'entreprise identifiant la personne chargée de la représenter ;
3. Une lettre de candidature signée du responsable légal de l'entreprise ;
4. Les coordonnées du candidat (y compris l'ensemble des membres dans le cas d'un groupement/association) ;
5. Les documents administratifs de l'entreprise (statuts, certificat de patente, matricule fiscal, certificat de quitus fiscal ou leur équivalent selon la juridiction de l'entreprise soumissionnaire) ;
6. Les informations sur le profil et les qualifications du personnel clé dont dispose l'entreprise pour la réalisation de ses prestations, incluant le curriculum vitae de chacun des membres ;

7. Les documents détaillant les capacités techniques et financières de l'intéressé (dont les états financiers des 3 dernières années).

2. PRÉSENTATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE :

Les soumissions seront évaluées à partir des critères ci-dessous selon le coefficient alloué :

1. Expérience récente dans la réalisation de prestations similaires, incluant :
 - i. Expériences démontrant l'expertise en conception, construction et gestion de centrales de production d'électricité à base de gaz naturel et d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse, hydroélectrique) ; **[15%]**
 - ii. Expériences démontrant l'expertise en conception, construction et gestion de réseaux de distribution (MT/BT) ; **[15%]**
 - iii. Expériences démontrant l'expertise en commercialisation de l'électricité à partir de technologies modernes et intelligentes (*smart metering technology*) utilisant des systèmes d'information pour la gestion de la clientèle (*Customer Information System*) **[15%]**
 - iv. Bonne connaissance en gestion des réseaux intelligents (*smart grid*) et en intégration des technologies de télécommunication dans l'exploitation des réseaux électriques ; **[10%]**
 - v. Expériences d'exploitation de réseaux résilients dans des contextes de forts risques sismiques et cycloniques ; **[10%]**
2. Les informations sur le profil et les qualifications du personnel clé; **[10%]**
3. Les documents détaillant les capacités financières de l'intéressé ; **[10%]**
4. Capacité à mobiliser des fonds. **[15%]**

NB₁: Les critères de qualification prendront en compte l'association ou le partenariat avec une firme locale n'ayant pas encore ou ayant très peu d'expérience dans le domaine pour faciliter le transfert des technologies.

NB₂: Dans le cas du présent Appel, un candidat devra obtenir un minimum de soixante (60) points pour être pré-qualifié.

Les candidats pré-qualifiés entreprendront par la suite , à leur charge :

1. les études socio-économiques ;
2. les projections de la demande d'énergie électrique à long terme ;
3. les études topographiques, hydrauliques, géologiques, géophysiques, géotechniques et environnementales pour pouvoir exécuter convenablement les travaux nécessaires sur les sites ciblés entre autres.

Les candidats devront également se charger d'effectuer :

1. les analyses économique et financière, comprenant l'évaluation sommaire des coûts des variantes proposées (CAPEX et OPEX) ;
2. la détermination des problèmes liés éventuellement à la réalisation du projet du point de vue environnemental et social (impact environnemental et social).

Les Candidats intéressés pourront télécharger le **formulaire d'application** et consulter les documents de Pré-qualification à partir du site web suivant:

www.anarse.gouv.ht

La présentation générale du dossier de candidature (formulaire et documents annexés) constitue un critère de recevabilité ou de rejet.

Les dossiers de candidatures devront être déposées à l'adresse ci-dessous ou transmises par courrier électronique au plus tard le 5 juillet 2018 à 12 hres pm (heure de Port-au-Prince) et l'ouverture des plis sera exécutée le même jour à partir de 12hres 30 pm.

Les dossiers remis sous format papier doivent contenir une clé usb sur laquelle la version électronique pourra être consultée.

**4, Rue Marcadieu
Bourdon
Port-au-Prince, Haïti**

ou

appel@anarse.gouv.ht

Le dossier soumis doit clairement indiquer « Candidature de pré-qualification pour la réalisation de travaux de renforcement et d'expansion du réseau électrique d'Haïti.

NB₃ : Cette sollicitation n'est pas une offre ni un engagement à acheter des biens ou des services, ni à attribuer ou à conclure un contrat.